



Demander un badge pro personnel de société Chemelot ?

Faites-le rapidement et simplement en ligne.

Économiser du temps et des efforts

Pour pouvoir réaliser des activités pour une entreprise sur le site de Chemelot, vous avez besoin d'un badge pro personnel de société. La demande ou la prorogation dudit badge se fait en concertation avec une personne compétente auprès du donneur d'ordre. À partir du 3^{me} avril 2018, vous pourrez utiliser en ligne une application web spéciale. C'est simple, et ça vous fait gagner beaucoup de temps puisqu'à l'issue de la procédure de demande votre badge existant est automatiquement prorogé, ou un nouveau badge pro personnel de société Chemelot vous attend alors au Bureau central des Badges professionnels.

Un badge pour une durée supérieure

Cette application web est destinée aux employés de société devant réaliser des activités durant plus de 5 jours de suite sur le site de Chemelot sur ordre d'une entreprise. Pour des activités de courte durée, vous pouvez vous contenter d'un badge journalier à demander via l'un des portails de Chemelot où se trouve du personnel (portail 1, 2, 5, 6 ou 7). L'application web est disponible en néerlandais, en anglais, en allemand et en français. Vous pouvez faire la demande vous-même ou mandater un collègue à cette fin.

Un conseil avant de commencer

Voyez – dans la colonne opposée – de quels documents vous avez besoin pour demander un badge pro personnel de société Chemelot. Veillez à disposer de ces documents sous forme numérique – numérisation ou photographie – sur votre lieu de travail, afin de pouvoir les transférer facilement. Demandez à votre donneur d'ordre à quel endroit vous allez travailler et qui vous devez désigner en tant que « personne compétente ».



Documents nécessaires pour faire la demande

Pour tous les requérants

Quel document ? Une déclaration de l'employeur.

Comment le soumettre ? Votre employeur vous le dira. Votre employeur peut remplir un formulaire vide sur l'écran d'accueil de l'application. Imprimez, remplissez et numérisez le formulaire signé pour accord.

Pour les chauffeurs professionnels

Quel document ? Permis de conduire en cours de validité. **Comment le soumettre ?** Numérisation ou photographie.

Pour les requérants ressortissants extracommunautaires

Quel document ? Permis de travail/permis de séjour et passeport/carte d'identité en cours de validité.

Comment le soumettre ? Numérisation ou photographie.

Employeur est installée en dehors des Pays-Bas

Si votre donneur d'ordre impose un A1 (ou équivalent):

Quel document ? A1 formulaire(ou équivalent) de votre l'assurance maladie

Comment le soumettre ? Numérisation ou photographie.

Travail risqué

Si votre donneur d'ordre impose un VCA (ou équivalent):

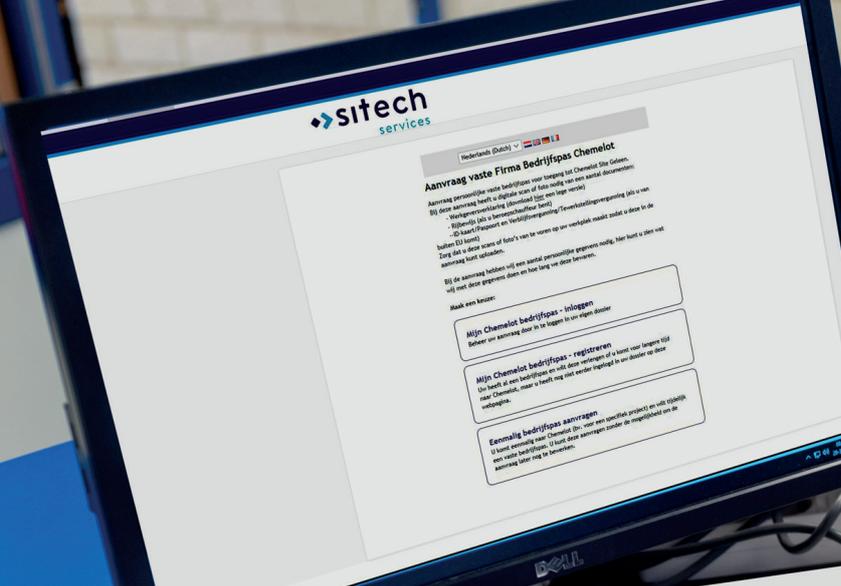
Quel document ? VCA formulaire (ou équivalent)

Comment le soumettre ? Numérisation ou photographie.



chemelot

for today's future



Vous utilisez l'application pour la première fois ?

- Vous pouvez trouver l'application web de différentes façons: www.chemelot.nl/veiligheid/regelgeving
Vous trouverez ici le lien vers l'application web sur l'onglet 'Aanvragen toegangspassen' (Demande de badge d'accès) dans les 'Formulieren' (Formulaires).
Ou directement: <https://sitechservices.pleaselogin.nl/sitech/mijnchemelotpas>
- Utilisez le bouton « Mon badge pro Chemelot – Enregistrement » pour vous inscrire une seule fois avec une adresse e-mail (professionnelle) personnelle et un mot de passe.
- Indiquez si vous avez déjà un badge pro ou non.

Demander un nouveau badge pro personnel de société Chemelot

- Allez sur l'application web et connectez-vous via le bouton « Mon badge pro Chemelot – Connexion » en saisissant votre adresse e-mail et votre mot de passe.
- Vous pouvez ensuite remplir la demande étape après étape. Cliquez toujours sur le bouton « Continuer » pour passer à l'étape suivante.
- Saisissez les données demandées à chaque étape, telles que par exemple où et quand vous viendrez travailler ainsi que vos données personnelles.
- Vous pouvez remplir la demande vous-même ou en charger un collègue (qui devra alors d'abord s'inscrire lui-même).
- À la fin de la demande vous arrivez à l'étape n° 11, où vous voyez un récapitulatif de la demande. Cliquez ici sur « Confirmer » pour soumettre la demande. Votre demande est alors envoyée automatiquement à une personne compétente pour validation.
- Vous serez ensuite informé par e-mail. L'expéditeur toegangsregistratie.noreply@chemelot.nl vous adressera les informations suivantes sur l'avancement de votre demande: 1. En attente de validation, 2. En attente au niveau du Bureau central des Badges professionnels, 3. Approuvée

Si votre demande a été entièrement approuvée,

vous pouvez alors retirer votre badge sur présentation d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité (une photographie d'identité sera faite sur place) auprès du: **Centraal Bureau Bedrijfspassen (Bureau central des Badges professionnels) Kerenshofweg 101 (portail 5), 6167 AE Geleen**
Ouvert les jours ouvrés de 07 h 00 à 14 h 45
(Attention: un permis de conduire n'est pas une preuve d'identité suffisante)

Instructions d'accès

À l'occasion du retrait de votre badge, vous devez recevoir une seule fois les Instructions d'accès de Chemelot au Bureau central des Badges professionnels. Une prorogation peut être faite en ligne si nous avons votre adresse e-mail (professionnelle) personnelle.

Proroger un badge pro personnel de Chemelot existant

La demande se fait comme pour une demande de nouveau badge (voyez plus haut). Vous n'avez pas à saisir à nouveau vos données personnelles, elles seront retrouvées dans le système d'accès de Chemelot.

Si votre demande a été entièrement acceptée,

vous n'avez alors rien à faire. La prorogation est traitée automatiquement dans le système d'accès.

Instructions d'accès

Si nous avons votre adresse e-mail (professionnelle) personnelle dans notre système, vous recevrez un message électronique 4 semaines avant le déroulement des Instructions d'accès. Vous pourrez proroger en ligne les Instructions au moyen du lien et des données de connexion figurant dans ledit message électronique.

Information et contact

Pour plus d'informations sur la demande ou sur la prorogation numérique de votre badge pro personnel de société Chemelot, contactez le département Sécurité de Sitech BU Fire Brigade & Security, joignable à l'adresse électronique security.chemelot@sitech.nl